

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE  
SEANCE DU 26 JUIN 2020**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt, Vendredi 26 JUIN à 19 H 00, le CONSEIL  
En exercice : 15 , MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué, s'est  
Présents : 11 réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
Ayant donné pouvoir : 1 séances sous la présidence de Monsieur Gérald DAVID-CRUZ, Maire  
Votants : 12  
Date de convocation du conseil municipal : le 22 juin 2020

Etaient présents : M. BOVARD Jean-Marie, M. CATTANEO Thierry, MME CREPY-BANFIN Audrey,  
M. CRUZ-MERMY Valéry, M. DAVID-CRUZ Gérald, MME GINON Céline, M. GRILLET-AUBERT Jacques,  
M. GUFFROY François-Maxime, M. LEBRASSEUR Fabrice, M. MECCA Jean-Louis et M. VUILLOUD Gilbert.

Etaient absents : M. BLANC Didier (excusé avec pouvoir à M. DAVID-CRUZ Gérald), M. CRUZ-MERMY  
Jean-Jacques, M. DANIEL Simon, M. TRINCAZ Nicolas.

M. CATTANEO Thierry a été nommé secrétaire.

**OBJET : TARIFICATION DE L'EAU PROCHAINE PERIODE DE CONSOMMATION**

Après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- MAINTIENT l'ensemble de la tarification actuellement en vigueur à savoir :
  - o Location des compteurs d'eau : Diam. 15 à 25 : 12,00 €, Diam. 30 et 40 : 25,00 €, Diam. 50 : 35,00 €
  - o Redevance annuelle d'abonnement : 45,00 €
  - o Le mètre cube d'eau : 1,45 €
  - o Les redevances pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte en sus par mètre cube consommé
  - o T.V.A. en sus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Gérald DAVID-CRUZ



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture de Haute-Savoie le :

Publié ou Notifié le :

Le Maire,  
Gérald DAVID-CRUZ